



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
→ TPSGC
10th Floor, 4900 Yonge Street /
10e étage, 4900 rue Yonge
Toronto
Ontario
M2N 6A6

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada
Ontario Region
10th Floor, 4900 Yonge Street
Toronto
Ontario
M2N 6A6

Title - Sujet Expedient Explosive Detectors	
Solicitation No. - N° de l'invitation W6399-19KH19/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client W6399-19KH19	Date 2019-09-13
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$TOR-008-7805	
File No. - N° de dossier TOR-9-42029 (008)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-10-07	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Leslie, Sandra	Buyer Id - Id de l'acheteur tor008
Telephone No. - N° de téléphone (416) 575-8256 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification 002 est émise à;

1. Étendre la date de clôture des offres;
2. Répondre aux questions des soumissionnaires; et
3. Modifier la sollicitation

1. PROLONGER LA DATE DE CLÔTURE DE L'OFFRE

DE: 14h00 (HAE) le 2019-09-23
À : 14h00 (HAE) le 2019-10-07

2. QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTION 1: La page 15 sur 38, 2.0 Produits livrables b) Quantité: un (1) exemplaire de tous les logiciels du système sur un CD. Qu'est-ce que le MDN s'attend à recevoir pour cet article?

RÉPONSE 1: Le MDN s'attend à recevoir un CD / DVD (ou éventuellement un autre support de stockage tel qu'une clé USB) contenant tous les logiciels d'exploitation du système, s'il est possible de le faire pour le fabricant OEM. C'est pour que nous puissions créer une nouvelle image interne de l'appareil s'il est possible de le faire.

QUESTION 2: Poids de 24 lb ou moins - Veuillez confirmer pourquoi il y a une restriction de poids sur une unité de table? Bien que nous comprenions une restriction de poids sur une unité portative, mais ne comprenons pas pour un dessus de table - Veuillez confirmer si un poids de 27 lb est acceptable.

RÉPONSE 2: Jusqu'à 27 lb est acceptable. Voir les modifications ci-dessous.

QUESTION 3: c) contraintes dimensionnelles

Hauteur 15 "ou moins

Largeur 17 "ou moins

Profondeur de 13 po ou moins

La profondeur est-elle considérée comme une longueur?

Veuillez confirmer si une profondeur ou une longueur de 19,5 po est acceptable

RÉPONSE 3: Une profondeur de 19,5 pouces est acceptable. Voir les modifications ci-dessous.

QUESTION 4: 2.2.4 Démarrage

Le DEC-N2 doit être prêt à être utilisé dans les 10 minutes suivant son démarrage.

Notre solution utilise une conception à double tube, malgré l'inconvénient de nécessiter un temps de préchauffage supplémentaire, est en réalité meilleure en termes de capacité de détection et d'efficacité opérationnelle sur le terrain.

S'il vous plaît confirmer si prêt à l'emploi dans les 20 minutes est acceptable.

RÉPONSE 4: Prêt à être utilisé dans les 20 minutes est acceptable. Voir les modifications ci-dessous.

QUESTION 5: ANNEXE F Page 31/38

1.1 Documentation de soumission

4. Veuillez préciser si les soumissionnaires n'ont pas besoin de soumettre les documents justificatifs à la clôture de la soumission, mais plutôt dans un délai de deux jours ouvrables à compter de l'avis de l'autorité contractante de TPSGC.

RÉPONSE 5: Les soumissionnaires doivent soumettre des documents justificatifs à la clôture de la soumission. Voir les modifications ci-dessous.

3. MODIFIER LA SOLLICITATION

SUPPRIMER : Annexe A-1 Spécifications Techniques Et De Performance, dans son intégralité

INSÉRER: ANNEXE A-1 SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES ET DE PERFORMANCE

1.0 PORTÉE

1.1 Généralités

Ces spécifications décrivent le rendement opérationnel et les exigences techniques pour les détecteurs d'explosifs de circonstance de niveau 2 (DEC-N2).

1.2 Sigles

ANSI	American National Standards Institute
DNT	1-méthyl-2,4-dinitrobenzène (dinitrotoluène)
DEC-N2	Détecteurs d'explosifs de circonstance de niveau 2
EGDN	dinitrate de 1,2-éthanediyle (dinitrate d'éthylène glycol)
ETN	dinitrate de (2S,3R)-3,4-bis(nitrooxy)-1,2-butanediyle (étranitro-érythrol)
HMTD	3,4,8,9,12,13-hexaoxa-1,6-diazabicyclo[4.4.4]tétradécane (hexaméthylène triperoxyde diamine)
HMX	1,3,5,7-tétranitro-1,3,5,7-tétrazocane (cyclotétraméthylènetétranitramine)
CEI	Commission électrotechnique internationale
IP	Indice de protection
CD	Concentration de détection
MDMA	1-(1,3-benzodioxol-5-yl)-N-méthyl-2-propanamine (3,4-méthylènedioxyamphétamine)
PC	Ordinateur personnel
PETN	nitrate de 3-(nitrooxy)-2,2-bis[(nitrooxy)méthyl]propyle (tétranitrate de pentaérythrite)
RDX	1,3,5-trinitro-1,3,5-triazinane (cyclotriméthylène-trinitramine)
TATP	3,3,6,6,9,9-Hexaméthyl-1,2,4,5,7,8-hexoxonane (triperoxyde de triacétone)
THC	(6aR,10aR)-6,6,9-Triméthyl-3-pentyl-6a,7,8,10a-tétrahydro-6H-benzo[c]chromén-1-ol (tétrahydrocannabinol)
TNT	2-méthyl-1,3,5-trinitrobenzène (trinitrotoluène)
USB	Bus série universel
V _{CA}	Volts en courant alternatif
V _{CC}	Volts en courant continu

1.3 Documents pertinents

Les documents suivants font partie intégrante des présentes spécifications dans la mesure indiquée et viennent les compléter lorsqu'ils sont cités à titre de références. En cas de divergence entre lesdits documents et le contenu des présentes spécifications, c'est le contenu des spécifications qui l'emporte.

- Norme ANSI/IEC 60529-2004 Degrees of Protection Provided by Enclosures (IP Codes)
(www.ansi.org)

2.0 **EXIGENCES**

2.1 Exigences opérationnelles

Chaque DEC-N2 :

- a. Doit être conçu pour une utilisation sur une table;
- b. Doit peser (en configuration de fonctionnement) de 27 livres (12,3 kg) ou moins;
- c. Doit (en configuration de fonctionnement) respecter les contraintes de dimensions suivantes :
 - i. Hauteur : 38,1 cm (15 po) ou moins;
 - ii. Largeur : 43,2 cm (17 po) ou moins;
 - iii. Profondeur : 49,5 cm (19.5 po) ou moins.

2.2 Exigences techniques

2.2.1 Détection et identification

Généralités

Chaque DEC-N2 :

- a. Doit utiliser la spectrométrie de mobilité ionique comme moyen de détection et d'identification;
- b. Doit détecter et identifier les particules explosives.

Bibliothèque

- a. Chaque DEC-N2 doit détecter et identifier les composés explosifs suivants, aux concentrations de détection indiquées :
 - iv. RDX, 1 ng;
 - v. PETN, 1 ng;
 - vi. TNT, 0,5 ng;
 - vii. DNT, 10 ng;
 - viii. Nitrate d'ammonium, 50 ng;
 - ix. Nitrate d'urée, 100 ng;
 - x. HMTD, 50 ng;
 - xi. HMX, 5 ng;

-
- xii. TATP, 50 ng;
 - xiii. NG, 2 ng;
 - xiv. Poudre noire/soufre, 100 ng;
 - xv. Tétryl, 5 ng;
 - xvi. ETN, 10 ng;
 - xvii. EGDN, 100 ng.

- b. Chaque DEC-N2 doit détecter et identifier les médicaments et drogues ci-dessous, aux concentrations de détection indiquées :

- xviii. fentanyl, 2 ng;
- xix. amphétamine, 10 ng;
- xx. éphédrine, 10 ng;
- xxi. kétamine, 5 ng;
- xxii. MDEA, 1-(1,3-Benzodioxol-5-yl)-N-éthyl-2-propanamine, 10 ng;
- xxiii. MDMA, 1-(1,3-benzodioxol-5-yl)-N-méthyl-2-propanamine, 10 ng;
- xxiv. morphine, 10 ng;
- xxv. THC, 4 ng;
- xxvi. tramadol, 10 ng;
- xxvii. héroïne, 10 ng;
- xxviii. cocaïne, 4 ng;
- xxix. méthamphétamine, 4 ng;
- xxx. LSD, acide lysergique diéthylamide, 10 ng.

- c. Chaque DEC-N2 doit être doté d'une bibliothèque pouvant être enrichie par l'utilisateur (sans devoir retourner l'article en usine ou au vendeur).

Temps de détection

L'article doit détecter et identifier les substances indiquées aux articles 2.2.1.2 a et b en 20 secondes ou moins.

2.2.2 Alarme

Chaque DEC-N2 doit être muni d'une alarme audible signalant la détection d'un explosif ou d'une drogue.

2.2.3 Auto-essai

Chaque DEC-N2 doit :

- a. Réaliser, sur une base continue, une autosurveillance des lacunes ou défaillances logicielles, électroniques et mécaniques et signaler de telles circonstances à l'utilisateur au moyen d'une alerte visible ou audible;
- b. Réaliser un test de sécurité.

2.2.4 Démarrage

Chaque DEC-N2 doit être prêt à fonctionner dans les 10 minutes suivant le démarrage.

2.2.5 Robustesse et environnement

Chaque DEC-N2 :

- a. Doit fonctionner à des températures ambiantes entre 0 ° et 35 °C, en respectant tous les autres paramètres de rendement indiqués dans la présente exigence;
- b. Doit pouvoir être entreposé à des températures entre -20 ° et 50 °C, sans risque d'endommagement ou d'altération du rendement;
- c. Doit fonctionner à un taux d'humidité atteignant 95 % (sans condensation) ou plus, en respectant tous les autres paramètres de rendement indiqués dans la présente exigence.

2.2.6 Alimentation

- a. Chaque DEC-N2 doit pouvoir être alimenté par les deux sources suivantes :

- xxxi. 100 à 240 V_{CA};
- xxxii. Piles rechargeables.

- b. Une seule recharge des piles doit permettre d'utiliser activement chaque DEC-N2 pendant au moins une (1) heure.

2.2.7 Données

Chaque DEC-N2 :

- a. Doit stocker un minimum de 100 000 échantillons de résultats;
- b. Doit pouvoir être connecté à un ordinateur de bureau (pour le transfert de données);
- c. Doit permettre le transfert des résultats sur un ordinateur de bureau aux fins d'analyse.

2.2.8 Caisse de transport

La caisse de transport de chaque DEC-N2 :

- a. Doit être en plastique rigide;
- b. Doit être renforcée;
- c. Doit comprendre une doublure en mousse pour prévenir les dommages au DEC-N2 et à l'équipement auxiliaire en cours de transport.

2.2.9 Configuration de l'équipement

Chaque trousse de DEC-N2 doit comprendre ce qui suit :

- a. Un (1) détecteur-identificateur, qui répond aux exigences des articles 2.2.1 à 2.2.7 de la présente annexe;
- b. Suffisamment de consommables et de pièces pour cinq mille (5000) échantillons;
- c. Un (1) ensemble d'équipement pour la vérification périodique des capacités d'identification et autres, conformément aux exigences présentées;
- d. Un (1) composant matériel pour la connexion à un ordinateur de bureau (au besoin);
- e. Un (1) câble d'alimentation;
- f. Tout autre article nécessaire à l'utilisation de l'instrument;

Une (1) caisse de transport, qui répond aux exigences de l'article 2.2.8 de la présente annexe.

A L'ANNEXE F EVALUATION TECHNIQUE

SUPPRIMER: Annexe F Évaluation technique dans son intégralité

INSÉRER: Annexe F Évaluation technique

1.1 Documents accompagnant les soumissions

Le soumissionnaire doit fournir les documents suivants.

- a. Une grille de conformité dûment remplie (tableau 1);
- b. Une preuve de conformité et des attestations écrites, conformément aux indications du tableau.
Voici les types de preuves de conformité utilisées dans la présente évaluation :

(1) Attestation écrite (1) : déclaration écrite fournie par le soumissionnaire et signée par un représentant autorisé de l'entreprise concernée, qui certifie que la proposition respecte toutes les exigences figurant dans la colonne « Exigence » du tableau 1. Le Canada se réserve le droit de vérifier le libellé de l'attestation écrite.

(2) Description de preuve (2) : le soumissionnaire doit indiquer le rendement du système proposé et fournir une description de la manière dont le critère d'évaluation est respecté, en appuyant le tout à l'aide d'une preuve ayant la forme d'extraits pertinents tirés des spécifications du produit, de manuels, d'images, de saisies d'écrans, de dérivations ou de calculs mathématiques, de sorties de données d'échantillons, de certificats, de rapports d'essai ou d'autres documents de soutien. Cette preuve sera accompagnée d'une explication attestant de la conformité complète avec le critère d'évaluation.

(3) Résultats des essais de rendement (3) : le soumissionnaire doit fournir un rapport d'analyse en laboratoire du produit proposé qui présente les résultats complets des essais ou un résumé de ces résultats, en confirmant que le produit répond aux exigences prescrites.

(4) Les soumissionnaires doivent soumettre à l'autorité contractante, par écrit et en détail, leurs préoccupations relatives aux spécifications de rendement avant la clôture des soumissions, tel que décrit dans le document d'invitation à soumissionner.

(5) Le défaut de satisfaire à chaque spécification de rendement rendra la proposition non recevable, et elle ne fera l'objet d'aucune autre évaluation.

Tableau 1 : Matrice de conformité

Numéro d'article	Annexe A-1 Référence	Exigence	Preuve de conformité	Référence de page
------------------	----------------------	----------	----------------------	-------------------

Expertise et conception éprouvée

M1	N/A	Le soumissionnaire doit être un fabricant établi ou un représentant autorisé d'un fabricant d'appareils de détection et d'identification de produits chimiques électroniques possédant une expérience significative en matière de développement et de fabrication, comme suit:	Le soumissionnaire doit fournir: Confirmation écrite (1) du fabricant du produit proposé attestant qu'elle développe, fabrique et / ou vend des dispositifs électroniques de détection et d'identification des produits chimiques depuis au moins cinq (5) ans;	
		a. Qualifications du fabricant - le fabricant doit développer, fabriquer et vendre des dispositifs électroniques de détection et d'identification des produits chimiques depuis au moins cinq (5) ans.		
		b. Le soumissionnaire doit avoir vendu des dispositifs électroniques de détection et d'identification de produits chimiques ou du matériel de laboratoire électronique à un organisme gouvernemental.	Le soumissionnaire doit fournir: Nom de l'organisme gouvernemental avec lequel le soumissionnaire a fourni des dispositifs de détection et d'identification des produits chimiques ou du matériel de laboratoire électronique, avec date.	

Exigences opérationnelles

2	2,1	Chaque DEC-N2 : a. Doit être conçu pour être utilisé sur une table; b. Doit avoir un poids (en configuration de fonctionnement) de 24 livres (10,9 kg) ou moins; c. Doit (en configuration de fonctionnement) respecter les contraintes de dimensions suivantes : Hauteur : 38,1 cm (15 po) ou moins; Largeur : 43,2 cm (17 po) ou moins; Profondeur : 33 cm (13 po) ou moins.	Pour <i>chacune</i> des exigences de l'article 2.1, le soumissionnaire doit présenter une attestation écrite ⁽¹⁾ indiquant que le produit proposé est conforme.	
---	-----	--	--	--

<u>Détection et identification</u>				
3	2.2.1.1	<p>Chaque DEC-N2 :</p> <p>a. Doit utiliser la spectrométrie de mobilité ionique comme moyen de détection et d'identification;</p> <p>b. Doit détecter et identifier les particules explosives.</p>	<p>Pour cette exigence, le soumissionnaire doit présenter une description de preuve ⁽²⁾ que le produit proposé respecte l'exigence indiquée.</p> <p>Pour cette exigence, le soumissionnaire doit présenter des résultats des essais de rendement ⁽³⁾ qui confirment que le produit proposé a été testé et respecte l'exigence de rendement indiquée en matière de détection.</p>	
4	2.2.1.2	<p>a. Chaque DEC-N2 doit détecter et identifier les composés explosifs suivants, aux concentrations de détection indiquées :</p> <p>(1) RDX, 1 ng; (2) PETN, 1 ng; (3) TNT, 0,5 ng; (4) DNT, 10 ng; (5) nitrate d'ammonium, 50 ng; (6) nitrate d'urée, 100 ng; (7) HMTD, 50 ng; (8) HMX, 5 ng; (9) TATP, 50 ng; (10) NG, 2 ng; (11) poudre noire/soufre, 100 ng; (12) Tétryl, 5 ng; (13) ETN, 10 ng; (14) EGDN, 100 ng.</p>	<p>Pour chaque exigence (1 à 14), le soumissionnaire doit présenter des résultats des essais de rendement ⁽³⁾ qui confirment que le produit proposé a été testé et respecte les exigences de rendement indiquées en matière de détection.</p>	
5	2.2.1.2	<p>Chaque DEC-N2 doit détecter et identifier les médicaments et drogues ci-dessous, aux concentrations de détection indiquées :</p> <p>(1) fentanyl, 2 ng; (2) amphétamine, 10 ng; (3) éphédrine, 10 ng; (4) kétamine, 5 ng; (5) 3,4-méthylène-dioxy-N-éthylamphétamine (MDEA), 10 ng; (6) 3,4-méthylènedioxyméthamphétamine (MDMA), 10 ng; (7) morphine, 10 ng;</p>	<p>Pour chaque exigence (1 à 13), le soumissionnaire doit présenter des résultats des essais de rendement ⁽³⁾ qui confirment que le produit proposé a été testé et respecte les exigences de rendement indiquées en matière de détection.</p>	

		(8) THC, 4 ng; (9) tramadol, 10 ng; (10) héroïne, 10 ng; (11) cocaïne, 4 ng; (12) méthamphétamine, 4 ng; (13) acide lysergique diéthylamide (LSD), 10 ng.		
6		a) Chaque DEC-N2 doit être doté d'une bibliothèque pouvant être enrichie par l'utilisateur (sans devoir retourner l'article en usine ou au vendeur).	Pour cette exigence, le soumissionnaire doit présenter une description de preuve ⁽²⁾ que le produit proposé respecte l'exigence indiquée.	
<u>Temps de détection</u>				
7		Chaque DEC-N2 : Doit détecter et identifier les substances indiquées aux articles 2.2.1.2 a et b, le cas échéant, en 12 secondes ou moins.	Pour cette exigence, le soumissionnaire doit présenter des résultats des essais de rendement ⁽³⁾ qui confirment que le produit proposé a été testé et est conforme.	
<u>Alarme</u>				
8	2.2.2	Chaque DEC-N2 doit être doté d'une alarme audible de la détection d'explosifs ou de drogues.	Pour cette exigence, le soumissionnaire doit présenter une attestation écrite ⁽¹⁾ indiquant que le produit proposé est conforme.	
<u>Auto-essai</u>				
9	2.2.3	Chaque DEC-N2 doit : Réaliser, sur une base continue, une autosurveillance des lacunes ou défaillances logicielles, électroniques et mécaniques et signaler de tels événements à l'utilisateur au moyen d'une alerte visible ou audible; Réaliser un test de sécurité.	Pour cette exigence, le soumissionnaire doit présenter une description de preuve ⁽²⁾ que le produit proposé respecte l'exigence indiquée. Pour cette exigence, le soumissionnaire doit présenter une description de preuve ⁽²⁾ que le produit proposé respecte l'exigence indiquée.	

<u>Démarrage</u>				
10	2.2.4	Chaque DEC-N2 doit être prêt à fonctionner dans les 10 minutes suivant le démarrage.	Pour cette exigence, le soumissionnaire doit présenter des résultats des essais de rendement ⁽³⁾ qui confirment que le produit proposé a été testé et respecte les exigences de rendement indiquées en matière de détection.	
<u>Robustesse et environnement</u>				
11	2.2.5	<p>Chaque DEC-N2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Doit fonctionner à des températures ambiantes entre 0 °C et 35 °C, en respectant tous les autres paramètres de rendement indiqués dans la présente exigence; b. Doit pouvoir être entreposé à des températures entre -20 °C et 50 °C, sans risque d'être endommagé ni altération du rendement; c. Doit fonctionner à un taux d'humidité atteignant 95 % (sans condensation) ou plus, en respectant tous les autres paramètres de rendement indiqués dans la présente exigence. 	<p>Pour cette exigence, le soumissionnaire doit présenter des résultats des essais de rendement ⁽³⁾ qui confirment que le produit proposé a été testé et respecte les exigences de rendement indiquées en matière de détection.</p> <p>Pour cette exigence, le soumissionnaire doit présenter des résultats des essais de rendement ⁽³⁾ qui confirment que le produit proposé a été testé et respecte les exigences de rendement indiquées en matière de détection.</p> <p>Pour cette exigence, le soumissionnaire doit présenter des résultats des essais de rendement ⁽³⁾ qui confirment que le produit proposé a été testé et respecte les exigences de rendement indiquées en matière de détection.</p>	

<u>Alimentation</u>				
12	2.2.6	<p>a. Chaque DEC-N2 doit être alimenté par les deux sources suivantes :</p> <p>(1) 100 à 240 V_{CA};</p> <p>(2) Piles rechargeables.</p> <p>b. Une seule recharge des piles doit permettre d'utiliser activement chaque DEC-N2 pendant au moins une (1) heure.</p>	<p>Pour cette exigence, le soumissionnaire doit présenter une attestation écrite ⁽¹⁾ indiquant que le produit proposé est conforme.</p> <p>Pour cette exigence, le soumissionnaire doit présenter une description de preuve ⁽²⁾ que le produit proposé respecte l'exigence indiquée.</p>	
<u>Données</u>				
13	2.2.7	<p>Chaque DEC-N2 :</p> <p>a. Doit stocker un minimum de 100 000 échantillons de résultats;</p> <p>b. Doit pouvoir être connecté à un ordinateur de bureau (pour le transfert de données);</p> <p>c. Doit permettre le transfert des résultats sur un ordinateur de bureau aux fins d'analyse.</p>	<p>Pour cette exigence, le soumissionnaire doit présenter une description de preuve ⁽²⁾ que le produit proposé respecte l'exigence indiquée.</p> <p>Pour cette exigence, le soumissionnaire doit présenter une description de preuve ⁽²⁾ que le produit proposé respecte l'exigence indiquée.</p> <p>Pour cette exigence, le soumissionnaire doit présenter une description de preuve ⁽²⁾ que le produit proposé respecte l'exigence indiquée.</p>	
<u>Caisse de transport</u>				

14	2.2.8	<p>La caisse de transport de chaque DEC-N2 :</p> <ul style="list-style-type: none">a. Doit être en plastique rigide;b. Doit être renforcée;c. Doit comprendre une doublure en mousse pour prévenir les dommages au DEC-N2 et à l'équipement auxiliaire en cours de transport.	<p>Pour cette exigence, le soumissionnaire doit présenter une attestation écrite ⁽¹⁾ indiquant que le produit proposé est conforme.</p> <p>Pour cette exigence, le soumissionnaire doit présenter une attestation écrite ⁽¹⁾ indiquant que le produit proposé est conforme.</p> <p>Pour cette exigence, le soumissionnaire doit présenter une attestation écrite ⁽¹⁾ indiquant que le produit proposé est conforme.</p>	
15	2.2.9	<p>Chaque trousse de DEC-N2EED-L2 doit inclure les éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none">a. Qté un (1) détecteur / identificateur, qui répond aux exigences des sections 2.2.1 à 2.2.7 de l'annexe A-1;b. Suffisamment de consommables pour mille (1000) échantillonnages;c. Qté un (1) ensemble d'équipements permettant de tester périodiquement la capacité d'identification, etc., le cas échéant, afin de satisfaire aux exigences de la présente spécification;d. Qté un (1) matériel pour la connexion à un PC (le cas échéant);e. Qté un (1) ensemble de piles rechargeables;f. Qté un (1) câble d'alimentation;g. Qté un (1) manuel de l'opérateur (copies papier et électroniques);h. Qté un (1) manuel de maintenance (copies papier et versions électroniques);i. Tout autre élément nécessaire à l'utilisation de l'instrument; et,j. Qté une (1) mallette de transport conforme aux exigences de la section 2.2.8 de l'annexe A-1.		